

Date d'émission : 20-avr.-2015

Date de révision : 05-déc.-2018

Version 3.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Tide Professional™ Détergent à Lessive pour CS

Code(s) du produit 5-10

Identificateur de produit 97202555_PROF_NG

Type de produit Produit fini - usage professionnel uniquement

Utilisation recommandée Des Services de Blanchisserie.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité Procter & Gamble Professional
1 P&G Plaza
Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc.
P.O. Box 355, Station A
Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgdsd.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)
CHEMTRAC - 1-800-424-9300
(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887
Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit::

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale

Catégorie 4

Lésions oculaires

Catégorie 2B

Liquides inflammables

Catégorie 4

Mot indicateur

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux

Nocif en cas d'ingestion

Liquide combustible

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS D'INGESTION :
 Rincer abondamment à l'eau.
 Boire un ou deux verres d'eau
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO₂, poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

| Nom chimique | Synonymes | Secret commercial | No. CAS | % en poids |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|------------|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts | Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts | Non | 68585-34-2 | 5 - 10 |
| Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., compds. with ethanolamine | Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., compds. with ethanolamine | Non | 68910-32-7 | 1 - 5 |
| Ceteareth-7 | Ceteareth-7 | Non | 68439-49-6 | 1 - 5 |
| Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts | Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts | Non | 68081-81-2 | 1 - 5 |
| Propylene Glycol | Propylene Glycol | Non | 57-55-6 | 1 - 5 |
| Ethanol, 2,2'-oxybis- | Ethanol, 2,2'-oxybis- | Non | 111-46-6 | 1 - 5 |
| Dodecanoic acid, sodium salt (1:1) | Dodecanoic acid, sodium salt (1:1) | Non | 629-25-4 | 1 - 5 |
| Aziridine, polymer with 2-methyloxirane and oxirane | Aziridine, polymer with 2-methyloxirane and oxirane | Non | 52501-07-2 | 0.5 - 1.5 |
| Boron sodium oxide (B4Na2O7), pentahydrate | Boron sodium oxide (B4Na2O7), pentahydrate | Non | 12179-04-3 | 0.1 - 1.0 |
| Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5) | Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxy methyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5) | Non | 140-01-2 | 0.1 - 1.0 |

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact avec les yeux | Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

| | |
|------------------|------------------------------------|
| Notes au médecin | Traiter en fonction des symptômes. |
|------------------|------------------------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés | En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO2, poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu. |
| Danger particulier | Les vapeurs peuvent s'enflammer. |
| Équipement de protection particulier pour les pompiers | Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions personnelles | Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. |
| Conseils pour les services d'intervention d'urgence | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Précautions relatives à l'environnement | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement |

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

| | |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Méthodes de confinement | Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. |
| Méthodes de nettoyage | Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13). |

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à basse température ou à une température fraîche, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits incompatibles

Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| État physique | Liquide | |
| Aspect | bleu | |
| Odeur | parfumé | |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible | |
| Propriété | Valeurs | Remarque |
| pH | 8.1 - 8.5 | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucun renseignement disponible | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 98.9 - 102 °C / 210 - 216 °F | |
| Point d'éclair | 65.6 °C / 150.1 °F | vase clos. N'entretient pas la combustion. |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible | |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible | |
| Densité relative | Aucun renseignement disponible | |
| Solubilité dans l'eau | 100% | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | . |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | . |
| Viscosité | Aucun renseignement disponible | |
| Teneur en COV (%) | Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité | Stable dans des conditions normales. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Conditions à éviter | Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. |
| Matières incompatibles | Aucun en particulier. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Inhalation | Aucun effet connu. |
| Contact avec la peau | Aucun effet connu. |
| Ingestion | Peut être nocif en cas d'ingestion. |
| Contact avec les yeux | Irritant pour les yeux. |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Toxicité aiguë | Peut être nocif en cas d'ingestion. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Aucun effet connu. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Irritant pour les yeux. |
| Sensibilisation de la peau | Aucun effet connu. |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Aucun effet connu. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun effet connu. |
| Effets neurologiques | Aucun effet connu. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun effet connu. |
| Toxicité pour le développement | Aucun effet connu. |
| Tératogénicité | Aucun effet connu. |
| STOT - exposition unique | Aucun effet connu. |
| STOT - exposition répétée | Aucun effet connu. |
| Effets sur les organes cibles | Aucun effet connu. |
| Danger par aspiration | Aucun effet connu. |
| Cancérogénicité | Aucun effet connu. |

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | No. CAS | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts | 68585-34-2 | >2001 mg/kg | - | - |
| Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., compds. with ethanolamine | 68910-32-7 | 1570 mg/kg bw | > 2000 mg/kg bw (OECD 402) | - |
| Propylene Glycol | 57-55-6 | 22000 mg/kg bw (standard acute method, rat) | > 2000 mg/kg bw (fixed dose procedure, rabbit) | - |
| Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl], sodium salt (1:5) | 140-01-2 | > 5000 mg/kg bw (OECD 401) | > 2000 mg/kg bw (OECD 402) | - |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

| | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Persistante et dégradation | Aucun renseignement disponible. |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucun renseignement disponible. |
| Mobilité | Aucun renseignement disponible. |
| Autres effets nocifs | Aucun renseignement disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

| | |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |
| Emballage contaminé | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |

Codes Californie déchets dangereux331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|-------------|----------------|
| <u>DOT</u> | Non réglementé |
| <u>IMDG</u> | Non réglementé |
| <u>IATA</u> | Non réglementé |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

| Nom chimique | No. CAS | New Jersey |
|------------------|---------|------------|
| Propylene Glycol | 57-55-6 | X |

| Nom chimique | No. CAS | Pennsylvanie |
|-----------------------|----------|--------------|
| Propylene Glycol | 57-55-6 | X |
| Ethanol, 2,2'-oxybis- | 111-46-6 | X |
| Ethanol | 64-17-5 | X |

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

| | |
|----------------------|---|
| Risque pour la santé | 1 |
| Inflammabilité | 2 |
| Danger physique | 0 |

| | |
|----------------------|---|
| Risque pour la santé | 1 |
| Inflammabilité | 2 |
| Instabilité | 0 |

Date d'émission : 20-avr.-2015

Date de révision : 05-déc.-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité